

# *Préoccupations du Secteur Faune au regard du développement éolien*

par Nelson Fournier, MRNF

## Liste des préoccupations

- Protection des habitats fauniques désignés en territoire public
- Préserver les activités récréatives associées à la faune
- Protection des espèces affectées par les éoliennes
  - Oiseaux migrateurs de juridiction provinciale; Oiseaux de proie
  - Chauve-souris
- Impacts appréhendés (cumulatifs)
  - Mortalité
  - Perte d'aires de chasse des oiseaux de proie
  - Modification de corridors de migration

## Espèces en situation précaire

### Espèces désignées vulnérables

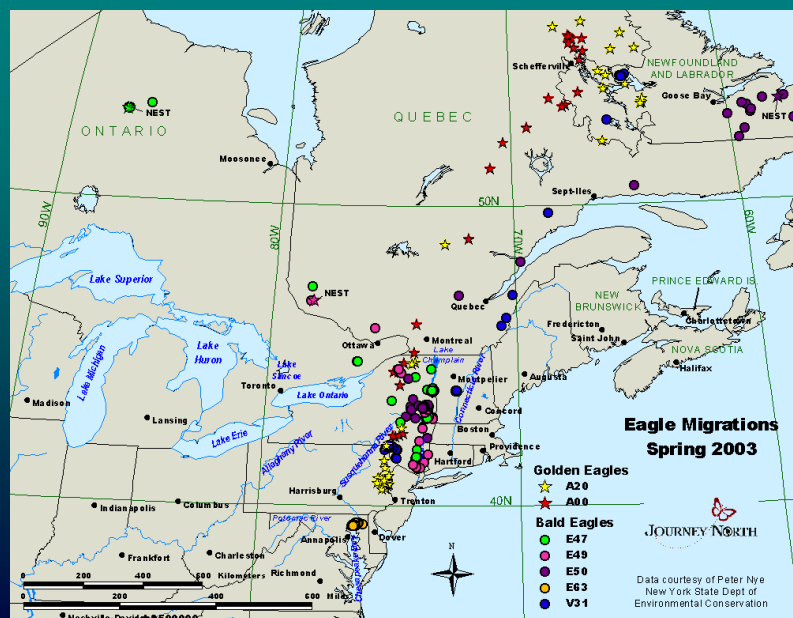
- Faucon pèlerin < 30 couples
- Aigle royal 55 couples
- Pygargue à tête blanche 75 à 150 couples

### Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

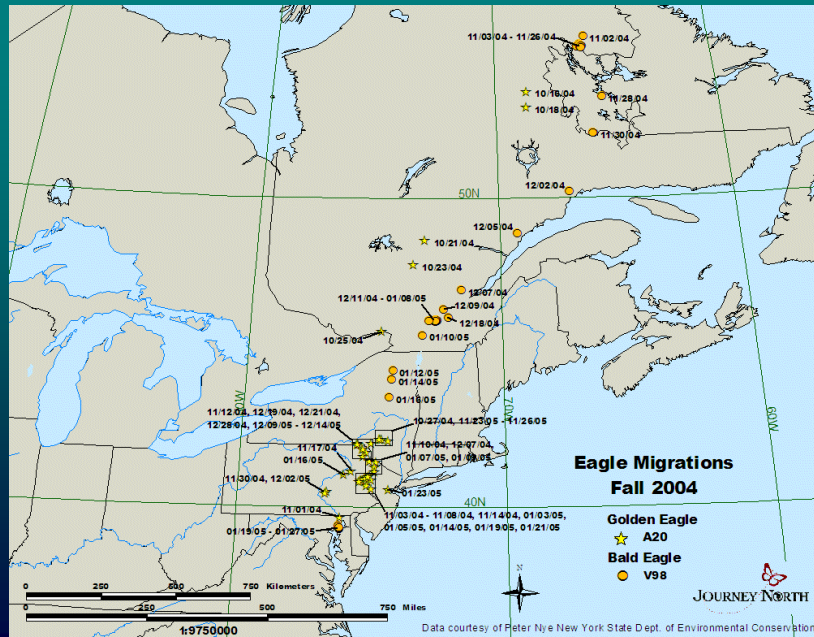
- Hibou des marais 100 à 250 couples
- Chauve-souris rousse
- Chauve-souris argentée
- Chauve-souris cendrée



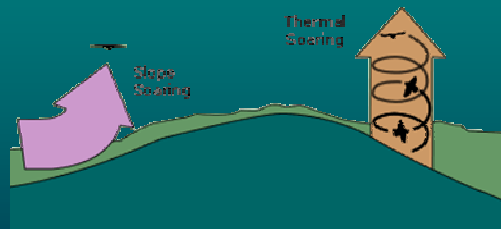
## Exemples de migration printanière



## Exemples de migration automnale



## Corridors de migration



Printemps:

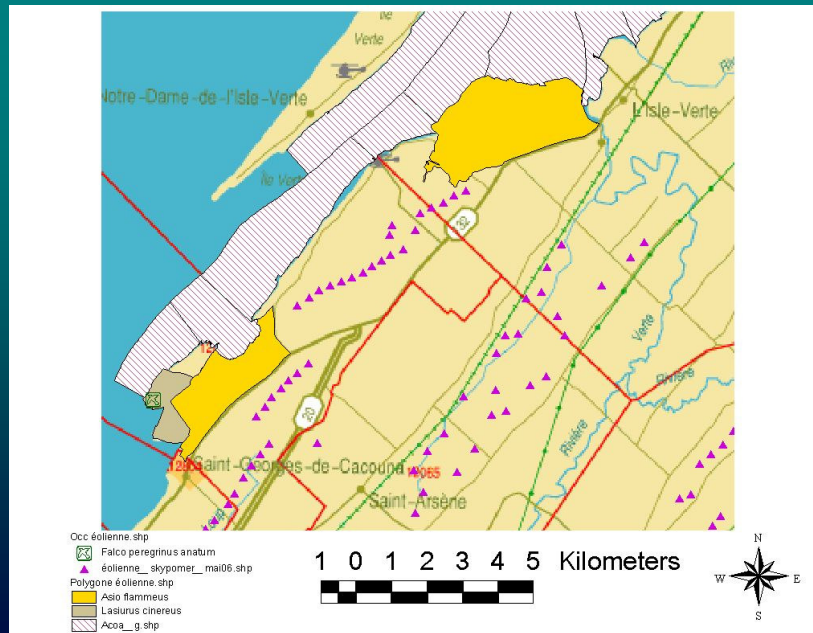
Saint-Fabien

Saint-Stanislas

Automne

Tadoussac

## Milieux fauniques sensibles



## Recommandations préliminaires

### *Sites d'implantation :*

- Protection des sites de nidification des espèces menacées comprenant un rayon de cinq kilomètres et les aires de chasse.
- Protéger les corridors de migration des oiseaux de proie le long du fleuve Saint-Laurent (5 km).

### *Suivis :*

- Effectuer des études du comportement des oiseaux de proie traversant un parc éolien
- Effectuer des suivis de mortalité des oiseaux de proie et des chauves-souris sur une durée minimale de trois ans (données publiques)
- Que l'industrie éolienne participe au financement des observatoires d'oiseaux de proie existants et ceux qui seraient requis pour connaître les patrons de migration et les tendances des populations.